DEC162571INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Jean-Claude POMMIER aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1er

Monsieur Jean-Claude POMMIER, Ingénieur de recherche 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès de la Directrice Générale Déléguée à la Science pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet le suivi de la formation permanente de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Jean-Claude POMMIER demeure affecté au Laboratoire Hubert Curien – UMR5516 – Saint-Etienne.

Article 2

Du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, Monsieur Jean-Claude POMMIER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 FEV. 2017

Le président
Alain Fuchs